

Site Natura 2000 n°43 « Prairies d'Autry » Note synthétique du Document d'objectifs (1^{ère} phase)

La présente note de synthèse rassemble les principaux éléments développés dans le projet de Document d'objectifs (1^{ère} phase) qui sera présenté lors du comité de pilotage du 3 février 2012. Pour tout détail ou donnée complémentaire, se reporter à la version du Document d'objectifs téléchargeable à l'adresse suivante : <http://dl.free.fr/gwvzpxVJB>.

A. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

I. LES HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE N°43

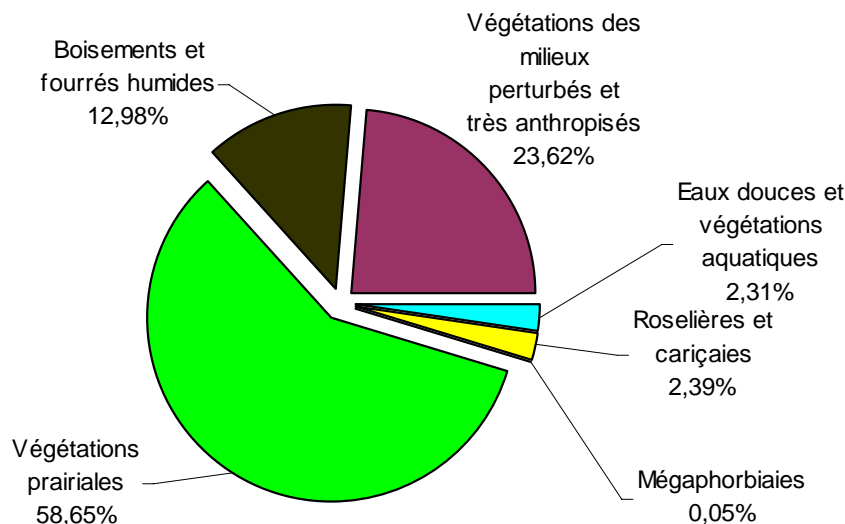
Cf. tableau listant tous les habitats naturel joint à la présente note.

23 habitats naturels ont été identifiés en 2011 sur le site.

10 habitats naturels sont considérés comme remarquables (100,84 ha soit 58 % du site).

Parmi ces 10 habitats, **8 sont d'intérêt communautaire** (17,57 ha soit 10,63% du site).

Proportion surfacique des grands types d'habitats naturels sur le site



Le site est majoritairement couvert par des prairies, qui présentent différents degrés d'humidité (prairie sèche à très humide selon les secteurs).

Le type de prairies observé sur le site Natura 2000 n°43 est exceptionnel pour la région Champagne-Ardenne. Elles constituent l'un des milieux naturels les plus menacés à l'échelle régionale et même au-delà (nord de la France).

Les autres habitats de grand intérêt écologique sont les boisements humides (aulnaie-frênaie et chênaie pédonculée) ainsi que la végétation aquatique de la Dormoise et des autres points d'eau du site (mare, fossé).

II. LA FLORE

Le site Natura 2000 n°43 possède une **diversité floristique exceptionnelle pour la Champagne-Ardenne et plus globalement pour le nord de la France**. En effet, depuis les premières prospections réalisées sur le site en 1898 par Mailfait et Cadix jusqu'aux prospections les plus récentes réalisées en 2011 par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 260 espèces végétales ont été recensées. Cette diversité est liée à la mosaïque d'habitats présents sur le site, relativement épargnés par les fertilisations qui engendrent rapidement un appauvrissement de la flore.

Parmi ces 260 espèces vasculaires inventoriées sur le site, 15 sont inscrites sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne, dont 2 sont protégées au niveau national et 3 au niveau régional. 8 de ces espèces ont été revues en 2011.

⇒ **Aucune espèce végétale ne relève de la directive « Habitats-Faune-Flore »**. Cependant, certaines espèces sont de très bons indicateurs de la « qualité » des habitats d'intérêt communautaire.

III. LA FAUNE

Bien que les prospections aient été principalement engagées pour rechercher les espèces d'intérêt communautaire, toutes les espèces observées ont été notées durant la phase de terrain. Le site n°43 présente une diversité faunistique très intéressante.

Les espèces d'intérêt communautaire à prendre en compte dans le document d'objectifs sont :

Espèces	Code Natura 2000	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace
		DH	PN	LRN	LRR			
Cuivré des marais	1060	An. II	X	E	X	RRR	★★★	△△△
Vertigo de Des Moulins	E1016	An. II	-	V	-	RRR (?)	★★★	△△△
Chabot (potentiellement présent)	1163	An. II	X	-	-	?	★★★	△△
Lamproie de Planer (potentiellement présent)	1096	An. II	X	-	-	?	★★★	△△
Chauve-souris (Attente des résultats définitifs)	-	An. II	-	-	-	-	-	-

2 autres espèces d'intérêt communautaire, le Triton crêté (1166) et l'Agrion de Mercure (1044) sont potentiellement présentes mais en l'absence de données récentes, elles ne sont pas intégrées à la liste ci-dessus.

L'habitat du Cuivré des marais englobe toutes les prairies du site.

Le Chabot et la Lamproie de Planer se développent dans des eaux courantes, peu polluées et bien oxygénées et de préférence avec des fonds caillouteux.

Le Vertigo de Des Moulins (petit « escargot ») apprécie les prairies très humides et les milieux de « marais ».

B. ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

I. VOCATIONS ET USAGES PASSES

L'analyse des anciennes cartes (Cassini et Etat major) et photos aériennes de 1949, 1957 et 1965 est riche d'enseignements quant à l'évolution du site et du paysage : création de fossés, déboisement, augmentation des cultures autour du site, création de chemin...

II. VOCATIONS ET USAGES ACTUELS

a. La chasse

Plusieurs lots de chasse sont présents sur le site à cheval sur les départements de la Marne et des Ardennes. Les prélèvements concernent principalement le chevreuil, le sanglier et le petit gibier. Sur un site Natura 2000, c'est la législation nationale qui s'applique concernant les pratiques de chasse.

b. La pêche et la gestion hydraulique

La gestion hydraulique du réseau hydrographique est assurée par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Dormoise et de ses affluents.

La pêche est une activité pratiquée sur le site (pêche en rivière et en étang). Néanmoins, la pression de pêche en rivière ne semble pas très importante.

c. Populiculture

Bien que le site soit majoritairement voué à l'élevage, il existe quelques parcelles utilisées pour la culture du peuplier.

d. Activités agricoles

Méthodologie :

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic agricole, un courrier a été envoyé aux trois communes afin de connaître plus précisément les personnes exploitant dans la zone. Les différentes informations recueillies ont permis de réaliser une liste de 22 exploitants qui exploitent des parcelles concernées par le site.

Afin d'obtenir un échantillon d'exploitants à rencontrer, une tentative de contact téléphonique a été entreprise envers la totalité des agriculteurs figurant dans cette liste. **Cette démarche a aboutie à la rencontre sur le terrain de 7 agriculteurs.**

De plus, parmi les 7 exploitants rencontrés, 2 agriculteurs n'ont pas souhaités renseigner le questionnaire réalisé dans le cadre de cette enquête. Ainsi, **5 questionnaires d'enquête agricole ont donc été renseignés** : 4 questionnaires d'enquête renseignés par des exploitants toujours en activité (soit 26% de la superficie du site total) et 1 questionnaire renseigné par un exploitant à la retraite.

⇒ **Le but recherché était de caractériser les pratiques agricoles mises en jeu sur le site et tenter d'identifier les contraintes et pratiques spécifiques liées au site.**

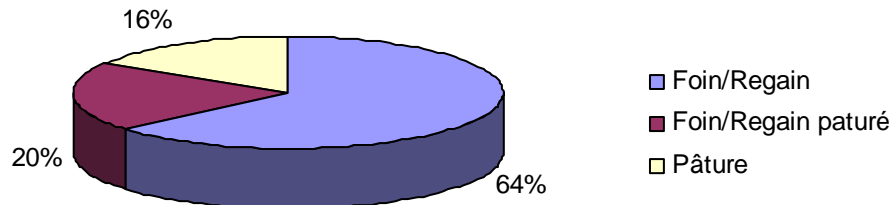
Le contexte agricole

Le site n°43 « Prairies d'Autry » est situé sur deux départements caractérisés à l'échelle du département par une agriculture différente.

Aux alentours du site n°43, les terres labourées dominent et la tentation de retourner les surfaces en herbe pour y mettre des cultures est réelle. La conjoncture favorable aux céréales, ainsi que la stagnation du marché de la viande et du lait, engendre la mise en culture de plusieurs centaines d'hectares chaque année à l'échelle nationale.

Cependant, **le site n°43 peu propice à l'implantation de culture d'hiver est toujours pour sa majorité valorisé par l'élevage.**

Distribution du mode de gestion des prairies au sein de l'échantillon enquêté



La conduite des prairies de type Foin/Regain :

Cette conduite est la plus utilisée sur le site. Elle permet la production de fourrage pour l'alimentation du cheptel. La date de première fauche est variable car étroitement liée aux conditions climatiques de début de printemps. Suivant les années, les parcelles sont fauchées une première fois sur une période s'étalant de la deuxième quinzaine de mai à la première quinzaine de juin. En moyenne, la première date de fauche est située début juin (première quinzaine de juin) même si ces dernières années les agriculteurs ont tendance à faucher plus tôt, le printemps étant plus doux. La seconde fauche a lieu de la deuxième quinzaine d'août à début septembre car elle dépend de la repousse et des conditions climatiques. Selon les années, la deuxième coupe est enrubannée ou non.

La fertilisation de ces prairies est essentiellement minérale.

La conduite des prairies de type Foin/Pâturage

Sur le site, ce type de conduite est utilisé par quelques exploitants selon deux modalités :

- La première modalité consiste à faucher une première fois la parcelle, puis à amener les bêtes une semaine ou deux après la fauche.
- La seconde modalité consiste à regrouper les bêtes sur une petite partie de la parcelle pour pouvoir faucher le reste. Une fois les foins exportés, les bêtes peuvent être relâchées sur la totalité. Dans ce cas, les bêtes sortent aux prés entre la deuxième quinzaine de mars et la première quinzaine d'avril.

D'une manière générale, la date de mise à l'herbe des bêtes dépend fortement des conditions climatiques de fin d'hiver-début de printemps et du degré de ressuyage des sols pour les pâtures concernées.

La conduite de type Pâturage

Sur le site, ce type de conduite n'est pas très employé et concerne les exploitations ayant le cheptel à proximité. Cette conduite est utilisée sur les parcelles excentrées et difficilement accessibles. La mise à l'herbe des bêtes se fait courant du mois d'avril jusqu'à début mai selon le degré de ressuyage du sol. Les bêtes rentrent à l'étable fin octobre - début novembre suivant la précocité de l'hiver. Parmi les agriculteurs enquêtés, le chargement à l'hectare est inférieur à 2 UGB/ha en moyenne sur la saison.

Les contraintes techniques recueillies concernant la gestion des prairies sont :

- **Déroulement des travaux agricoles** : éviter d'avoir à finir les foins lorsque les céréales (blé, orge) sont à moissonner.
- **Date de fauche** : nécessité de foin de qualité pour le bétail.
- **Fertilisation organique** : les agriculteurs fertilisent leurs prairies principalement avec des engrais minéraux et non organiques de type fumier ou lisier. En effet, les agriculteurs réservent leur fumier pour les cultures

Les pratiques agricoles liées aux grandes cultures

Sur le site, seule une parcelle est cultivée en blé tendre en 2011 coté marnais.

IV. SYNTHÈSE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX

ENJEU 1 : PRÉSERVER ET FAVORISER LES PRAIRIES REMARQUABLES EN LIEN AVEC LE MAINTIEN DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

L'intérêt écologique des prairies d'Autry est remarquable à plus d'un titre : type de prairie en très forte régression et menacé de disparition à moyen terme, habitats d'espèces pour une faune et surtout une flore exceptionnelle à l'échelle du nord de la France...

L'enjeu prioritaire sur le site Natura 2000 n°43 « Prairies d'Autry » est donc la préservation des différentes prairies de fauche et de pâture. L'objectif est de conserver des prairies diversifiées floristiquement et favorables en particulier aux espèces floristiques et faunistiques rares et/ou protégées, dont la présence a déjà été attestée sur le site ou reste à confirmer.

Actuellement, les principales menaces qui pèsent sur le site sont l'intensification des pratiques agricoles (augmentation des taux de fertilisation minérale ou organique), comblement ou curage de fossé de drainage, mais aussi les reconversions en cultures ou en prairies améliorées, entraînant une destruction immédiate et définitive des prairies et des espèces inféodées.

Les actions engagées pour les prairies doivent permettre de préserver aussi les espèces qui y sont inféodées (insectes, chauve-souris...).

ENJEU 2 : FAVORISER ET PRÉSERVER LA MOSAÏQUE D'HABITATS

L'enjeu portera également sur les autres habitats patrimoniaux, comme les eaux douces ou courantes et leurs végétations aquatiques associées, favorables au Chabot et à la Lamproie de Planer, les roselières et mégaphorbiaies abritant des espèces végétales remarquables, mais également sur des habitats non patrimoniaux susceptibles d'abriter des espèces rares ou menacées. Ceci est notamment le cas de la fruticée, habitat favorable à la Pie-grièche écorcheur, ou encore certaines zones rudérales telles que les secteurs hyperpiétinés accueillant la Ratoncule naine.

Plus que la protection d'un habitat, c'est l'ensemble des habitats et de la structure en mosaïque qu'ils forment sur le site qu'il importe de maintenir et de préserver.

Dans le cadre de la gestion à mettre en œuvre pour préserver les richesses écologiques, il convient de ne pas négliger les autres espèces jugées non prioritaires. Les actions à engager pour la préservation des habitats d'espèces, habitats et espèces ci-dessus devraient permettre de favoriser la majorité des autres espèces du site.

ENJEU 3 : SENSIBILISER, INFORMER, TRAVAILLER EN CONCERTATION ÉTROITE AVEC LES AGRICULTEURS DU SITE ET LA POPULATION LOCALE

Les actions de préservation ne pourront se faire qu'en étroite concertation avec les acteurs locaux, en particulier avec les agriculteurs du site. Les préconisations du DOCOB devront s'inscrire dans une perspective double de soutien durable des herbages et des richesses écologiques.

ENJEU 4 : POURSUIVRE L'ÉTUDE ET LA CONNAISSANCE DES RICHESSES ÉCOLOGIQUES DU SITE

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire devront faire l'objet d'études et d'inventaires, en particulier pour suivre leur évolution à moyen terme et permettre d'évaluer la mise en œuvre des actions Natura 2000.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à nous contacter :

Pierre DETCHEVERRY
Conservatoire d'espaces naturels de
Champagne-Ardenne
Antenne départementale des Ardennes
Apt. 2 - 114 rue Gambetta
08400 VOUZIERES
Tél : 03 24 30 06 20
Mél : pd.cpnca@orange.fr

Isabelle MAUCUIT et Pascal TURQUIER
Chambre d'Agriculture des Ardennes
1 avenue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03 24 56 58 30
Fax : 03 24 56 58 39

Nicolas Villerette
Communauté de communes de l'Argonne
Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - BP 80
08400 Vouziers
Tél : 03 24 30 23 94
Fax 03 24 71 91 12

Tableau des habitats naturels cartographiés en 2011

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Les habitats naturels remarquables (100,84 ha soit 58 % du site) / 17,57 ha d'habitats d'intérêt communautaire soit 10,63% du site							
Végétations aquatiques enracinées immergées	22.13x(22.41 ; 22.421)	3150	RR	0,73	***	☺☺☺	△△△
Végétations immergées des rivières	24.4	3260	R	0,23	***	☺☺☺	△△
Magnocariçaies	53.21	-	R	1,11	**	☺☺☺	△△
Mégaphorbiaies mésotrophes	37.1	6430.1	-	0,05	**	☺☺	△△
Mégaphorbiaies eutrophes	37.71	6430.4	-	0,03	**	☺☺	△
Prairies humides maigres de fauche	37.31	6410	RR	0,71	***	☺☺☺	△△△
Prairies mésohygrophiles à hygrophiles de fauche	37.21	-	R	82,17	**	☺☺	△△△
Prairies mésophiles de fauche	38.22	6510	RR	1,04	***	☺☺☺	△△△
Chênaie pédonculée	41.24	9160	-	12,01	**	☺☺☺	△
Forêts alluviales	44.3	91E0*	R	2,76	***	☺☺☺	△
Les habitats naturels à valeur patrimoniale faible (30,86ha soit 17,7 % du site)							
Eaux douces stagnantes	22.1	-	-	2,85	*	-	△
Eaux courantes	24.1	-	-	4,33 km	*	-	△△
Roselières basses	53.14	-	-	0,01	*	-	△
Roselières à <i>Glyceria maxima</i>	53.15	-	-	0,6	*	-	△
Roselière à <i>Phragmites australis</i>	53.11	-	-	2,24	*	-	△
Prairies mésohygrophiles à hygrophiles pâturées	37.24 ; 38.1	-	-	13,02	*	-	△
Fruticée	31.81	-	-	5,88	*	-	△
Saulaie à Saule cendré	44.92	-	-	0,79	*	-	△

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Les habitats artificialisés (42,22ha soit 24,3 % du site)							
Végétations de friches	87.1	-	-	0,94	-	-	-
Zones rudérales	87.2	-	-	2,38	-	-	-
Prairies améliorées	81	-	-	18,30	-	-	-
Cultures	82	-	-	6,98	-	-	-
Plantations	83.32 ; 83.31	-	-	10,45	-	-	-
				TOTAL	165,29		

Légende :

6210* : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats- Faune – Flore »

LRCA : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

Valeur patrimoniale : Forte (★★★), Moyenne (★★), Faible (★)

Etat de conservation : Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)

Degré de vulnérabilité : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)